

ACCUEIL DE LOISIRS
Du 06 juillet au 20 août 2010
ECOLE DES ROSEAUX - CARENTAN

ACCUEIL

Le Centre de Loisirs est ouvert aux enfants et aux jeunes âgés de 3 à 14 ans.
 Un accueil spécifique est prévu pour les enfants de 3 à 5 ans.
 Le Centre fonctionne du lundi au vendredi (sauf le 14 juillet)
 à la journée avec repas ou à la demi-journée sans repas.

HORAIRES

Le Centre est ouvert à partir de 7 h 50 jusqu'à 18 h 00.

Attention : ouverture du centre le MARDI 06 JUILLET et à 7 h 50

FONCTIONNEMENT

de 7 H 50 à 9 H 00 ; de 13 H 30 à 14 H 00 et de 17 H 00 à 18 H 00 : *Ateliers / Jeux*
 9 H 00 - 12 H 00 et 14 H 00 - 17 H 00 : *Activités variées* suivant l'âge des enfants

Voyage imaginaire en Pays Fantastico Médiéval

Grande quête : « A la poursuite du chevalier à l'épée d'or »

Rencontre avec les sorcières de Tatihou

Jonglerie, magie, chevalerie,

Création d'un spectacle son et lumière

*Jeux traditionnels et
sportifs*

*Activités manuelles, artistiques, techniques,
musicales*

INSCRIPTION

La fiche d'inscription est à retirer dans les mairies des communes participantes
 (voir liste au dos) ou au bureau de la Communauté de Communes de Carentan
 Route Américaine – Marché Couvert jusqu'au 02 juillet.

Pour que le dossier soit complet, il faut :

- une fiche d'inscription et une fiche sanitaire dûment remplies.

Retour de la fiche d'inscription dans votre mairie d'habitation ou à la Communauté de
 Communes de Carentan en Cotentin **avant le 02 juillet 2010.**

RENSEIGNEMENTS

Avant l'ouverture du Centre :

Les Francas 02 33 57 07 53

Communauté de Communes 02 33 71 90 90
 clefevre@cc-carentan-cotentin.fr

Du 06/07 au 20/08 :

Centre de Loisirs 02 33 42 43 12

Les inscriptions reprendront tous les jours pendant la durée du centre de :
 7 H 50 à 9 H 00 et de 17 H 00 à 18 H 00.

**ATTENTION : Afin que le centre de loisirs soit en capacité d'accueillir
 votre enfant, toute inscription est prise
 AU MINIMUM 48H A L'AVANCE.**

TARIFS

TARIF 1 : Les enfants habitant la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin.

TARIF 2 : Les enfants n'habitant pas la Communauté de Communes de Carentan en Cotentin.

PRIX EN EUROS

	TARIF 1		TARIF 2	
	Journée avec repas	Demi-journée sans repas	Journée avec repas	Demi-journée sans repas
Allocataires de la C.A.F.	8,50	4,40	14,00	7,15
Allocataires de la M.S.A.	6,50	3,40	12,00	6,15
Autres : SNCF, EDF	11,50	5,90	17,00	8,65

TARIFS pour les enfants bénéficiant de la politique tarifaire CA.F. ou M.S.A. » :

	« Carte Loisirs A »		« Carte Loisirs B »	
	1 ^{er} enfant	A partir du 2 nd enfant	1 ^{er} enfant	A partir du 2 nd enfant
Journée avec repas	4,00	2,00	5,50	2,75
½ journée sans repas	1,80	0,90	3,00	1,50

AIDES : Des aides sont accordées par certains services sociaux : renseignez-vous auprès de la mairie de votre commune ou de l'assistant(e) social(e) de secteur.

COMITÉ D'ENTREPRISE : Les familles pouvant bénéficier d'une aide de leur Comité d'Entreprise sont priées de se mettre en contact avec celui-ci. Facture sur demande.

COUPONS MINI-CAMPS : les allocataires de la C.A.F. désirant utiliser leurs coupons pour les camps se verront appliquer les tarifs diminués du montant des coupons.

Attention : ces coupons ne sont destinés qu'aux mini-camps.

LES CHEQUES VACANCES ET LES CHEQUES CESU : sont acceptés.

PAIEMENT :

Il doit s'effectuer au plus tard chaque fin de semaine. En cas d'absence non justifiée la journée sera facturée. (remboursement de la journée sur présentation d'un certificat médical).

